

Famille recomposée achat maison

Par Nanou1510, le 21/01/2020 à 15:30

Bonjour,

Je vis en concubinage depuis de nombreuses années. En 2016, nous avons acheté une maison ensemble. Nous avons 3 enfants ensemble mais il a egalement 2 enfants dune precedente union (non marié). Je souhaiterai savoir quelles sont les solutions pour pouvoir rester dans la maison en cas de décès. De son cote il ne se pose aucune question. A mon niveau je minquiete si je me retrouve seule avec mes enfants, pourrais je rester dans la maison?